



DOCUMENTS INDISPENSABLES À LA CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Si l'un des logements que nous proposons à la location retient votre attention et que vous souhaitez déposer un dossier de candidature, nous vous remercions de constituer un dossier comprenant pour vous-même et le cas échéant votre conjoint, votre (vos) colocataire(s) ou votre (vos) garant(s).

Documents d'état civil

- Carte d'identité (recto verso) ou passeport ou titre de séjour en cours de validité
- Livret de famille
- RIB (ou à défaut un chèque annulé)
- 3 dernières quittances de loyer indiquant les coordonnées du propriétaire
- Taxes foncières (si vous êtes propriétaires)

Documents professionnels

A – SI VOUS ETES SALARIE

- 3 derniers bulletins de salaire
- Contrat de travail ou à défaut une attestation d'employeur mentionnant la nature du contrat, sa durée et la rémunération
- Avis d'imposition (2 pages)

B – SI VOUS N'ETES PAS SALARIE

► **Professions libérales**

- 3 derniers avis d'imposition
- Inscription de l'ordre

► **Autres professions non salariées**

- 3 derniers avis d'imposition
- RIB de la société
- Compte de résultat (2 derniers exercices)
- Statut et dernier PV d'AG
- Registre du commerce – extrait K bis de moins de 3 mois